



CHALLENGE VTT PENN-AR-BED JEUNES REGLEMENT 2015

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre licencié à la FSGT licence annuelle
- Avoir entre 6 et 16 ans dans l'année
- Etre équipé d'un casque et d'un VTT en bon état
- L'utilisation de VTT à assistance électrique est INTERDITE.
- Pour la sécurité des participants, interdiction d'avoir une caméra sur le casque
- Les non licenciés à la FSGT peuvent participer au challenge moyennant 3 euros et la présentation d'un certificat médical à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 6 mois et une autorisation parentale (leur participation n'est valable que 3 fois maxi)

CATEGORIES

- Poussins : nés en 2007 et après (8 ans et moins)
- Pupilles : nés en 2006 et 2005 (9 et 10 ans)
- Benjamins : nés en 2004 et 2003 (11 et 12 ans)
- Minimes : nés en 2002 et 2001 (13 et 14 ans)
- Cadets : nés en 2000 et 1999 (15 et 16 ans)

Les filles courent dans les mêmes catégories que les garçons.

ORGANISATION PREALABLE

- Chaque club participant expédie pour le 23 janvier au responsable PAB jeunes de la commission VTT la liste de tous ses coureurs licenciés FSGT susceptibles de participer à au moins une rencontre PAB jeunes.
- Au moins une semaine avant chaque rencontre, le club organisateur expédie une invitation aux autres clubs en indiquant bien la date, le lieu précis, les horaires des épreuves (techniques et courses).
- Le responsable de la commission affecte un numéro de plaque à chaque concurrent. Les plaques sont distribuées lors de la 1^{ère} épreuve. Chaque coureur conservera sa plaque à l'issue de la finale
- La plaque de cadre sera facturée 1 euro.

ORGANISATION DE LA JOURNEE

- Le club organisateur de la rencontre se charge du tracé et du marquage du ou des circuits, de l'organisation et du contrôle des épreuves (demande d'appui possible aux autres clubs), du classement journalier par catégorie (à expédier par messagerie impérativement dans la semaine suivante au responsable PAB jeunes de la commission
- Les feuilles de classement et de points des épreuves précédentes sont affichées sur place par l'organisateur. (le responsable de la PAB les lui aura expédiées auparavant par messagerie)

- Si la météo est mauvaise ou pessimiste, un échange téléphonique se fait le matin ou la veille entre les responsables de club. C'est le responsable PAB jeunes de la commission qui tranche sur une décision de maintien ou de report de la rencontre avec proposition d'une autre date.
- Le club organisateur prévoit une collation pour les jeunes dès qu'ils ont terminé leurs épreuves.
- Les podiums et récompenses se feront lors d'une remise officielle à l'issue de la finale PAB

EPREUVES

- Les premiers départs sont donnés en principe à 14H00. En cas de PAB adultes couplée prévoir des départs avancés vers 13H00 ou le matin, en avertir les clubs dans l'invitation.
 - Les cadets et les minimes participent seulement à une épreuve X-country. Lors de la 1ère épreuve PAB, un vététiste de chaque club sera placé sur chaque ligne (la liste est établie lors de l'inscription à la PAB par les correspondants de club).
 - Les autres catégories participent en préambule à leur X-country à une épreuve technique (gymkhana) donnant lieu à des pénalités.
 - Les pénalités se répercutent sur le placement des concurrents au départ de l'épreuve X-country :
1^{ère} ligne : les coureurs ayant commis 0 faute
2^{ème} ligne : les coureurs ayant commis 1 faute
3^{ème} ligne : les coureurs ayant commis 2 fautes etc...
- Si un nombre important de coureurs ont commis le même nombre de fautes et qu'ils ne peuvent être placés sur la même ligne, alors c'est le dernier classement PAB qui déterminera la place sur ces lignes
- Malgré ces placements différenciés, le départ est donné au même instant pour tous les concurrents de la catégorie d'âge **au coup de sifflet**.
 - Les éventuels abandons doivent se présenter au podium (un abandon bénéficie tout de même de points de participation) Les temps du X-country seront d'environ : 30 minutes pour les cadets, 20 minutes pour les minimes, 15 minutes pour les benjamins, 10 minutes pour les pupilles, 5 minutes pour les poussins.
 - Les changements de roues et les aides extérieurs sont **interdits** sauf les poussins et les pupilles pour de petites réparations (déraillement, crevaison, bris de chaîne).
 - Pour les poussins et les pupilles, un vététiste adulte ouvre la course et un autre en serre-file.

POINTS PENN AR BED JEUNES

1 er	150	22ème	77	43ème	56
2ème	140	23ème	76	44ème	55
3ème	132	24ème	75	45ème	54
4ème	125	25ème	74	46ème	53
5ème	120	26ème	73	47ème	52
6ème	115	27ème	72	48ème	51
7ème	110	28ème	71	49ème	50
8ème	105	29ème	70	50ème	49
9ème	100	30ème	69	51ème	48
10ème	98	31ème	68	52ème	47
11ème	96	32ème	67	53ème	46
12ème	94	33ème	66	54ème	45
13ème	92	34ème	65	55ème	44
14ème	90	35ème	64	56ème	43
15ème	88	36ème	63	57ème	42
16ème	86	37ème	62	58ème	41
17ème	84	38ème	61	59ème	40
18ème	82	39ème	60	60ème	39
19ème	80	40ème	59	61ème	38
20ème	79	41ème	58	62ème	37
21ème	78	42ème	57	ab	20
				NC	0

CLASSEMENTS GENERAUX

Classements individuels :

- La plus mauvaise course ne sera pas comptabilisée dans le classement final (n-1)
- En cas d'égalité parfaite c'est le coureur ayant participé au plus grand nombre de courses qui l'emporte. Dans le cas d'une autre égalité malgré cela, c'est le classement lors de la finale PAB qui est prise en compte.
- Les filles seront classées entre elles dans leur catégorie.

Classement clubs par catégories :

- Le classement des 3 premiers coureurs de chaque club est comptabilisé pour un classement clubs par catégorie (de pupilles à cadets) et pour chaque épreuve de Pen Ar Bed.
- Pour la catégorie des poussins, seul le classement des 2 premiers coureurs est comptabilisé.

Classement général des clubs sur toutes les catégories :

- Un classement général final de l'année sera réalisé par club

RECOMPENSES

- A l'issue de la finale Pen ar Bed, des médailles et coupes seront remises par la commission VTT FSGT 29
 - Aux 3 premiers coureurs des 5 classements individuels
 - Aux 3 premiers clubs de chacune des catégories

CONTESTATIONS

- **Toute tricherie avérée sera disqualificative**
- Toutes les contestations concernant le classement sont à adresser **l'organisateur** de l'épreuve et au responsable de la commission VTT par mail et ce au plus tard le mercredi précédent l'épreuve suivante par le correspondant club seulement (en aucun cas par les parents). Pas de modification le jour de la course, ni rétroactive, sauf erreur flagrante.